

### **3.4.1 Renforcement des capacités de prévention de la pollution**

#### **Sommaire du projet**

La prévention de la pollution est une stratégie qui s'est révélée fructueuse dans les efforts pour réduire les charges de polluants industriels tout en accroissant la productivité et la compétitivité.

La CCE a entrepris plusieurs projets pour promouvoir l'application de mesures de prévention de la pollution dans le secteur industriel en Amérique du Nord. Elle a notamment fait le bilan des activités dans ce domaine, entrepris des études de cas pour démontrer les avantages de la prévention de la pollution, soutenu la diffusion d'informations sur la prévention de la pollution, établi des sources de financement pour l'exécution de ces projets.

Le présent projet est destiné à compléter et à consolider les diverses activités que la CCE a entreprises jusqu'à présent en visant le renforcement des liens qui unissent différents intervenants nord-américains dans le domaine de la prévention de la pollution et en tablant sur le *Fondo de Prevención de la Contaminación* (Fiprev, Fonds de prévention de la pollution).

#### **Buts et objectifs**

Le principal but du projet consiste à favoriser la mise en place de mesures de prévention de la pollution dans le cadre des activités économiques en Amérique du Nord, et de renforcer les capacités du Mexique de répandre ce principe de prévention en tirant parti de celles dont disposent déjà le Canada et les États-Unis.

Ses objectifs sont plus précisément les suivants :

- Promouvoir l'utilisation de techniques et de technologies de prévention de la pollution dans les PME du Mexique et soutenir le renforcement de leur capacité de gestion de l'environnement.
- Faciliter l'application de mesures de prévention de la pollution dans les établissements industriels en offrant à ces derniers l'assistance technique, l'information et le financement nécessaires pour réaliser des projets de cette nature.
- Consolider la Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique.
- Renforcer les liens entre les tables rondes du Canada, du Mexique et des États-Unis sur la prévention de la pollution et leurs activités concertées.
- Étudier, selon les besoins, les possibilités de collaboration avec les tables rondes sur la prévention de la pollution ainsi qu'avec d'autres organisations pertinentes en rapport avec la mise en place du réseau d'information pour la prévention de la pollution en Amérique du Nord.
- Contribuer à un atelier de la CCE qui sera organisé par les responsables du projet sur les systèmes de gestion de l'environnement (SGE) (secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement), atelier qui portera sur la mise en œuvre de SGE dans les PME et qui aura pour objet de répertorier et de mettre à profit les expériences régionales et les enseignements tirés de ces expériences.
- S'appliquer à ce que le Fiprev devienne autonome sur le plan financier et qu'il continue à soutenir les projets visant à prévenir la pollution dans les PME du Mexique.
- Favoriser la mise en place de mécanismes destinés à accroître les ressources financières du Fonds et à l'associer aux activités de la Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique.

#### **Justification**

Lorsque les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont signé l'ANACDE, en 1993, l'un de leurs principaux objectifs consistait à promouvoir la mise en œuvre de pratiques et de politiques de prévention de la pollution. En vertu du paragraphe 10(2) de l'Accord, la CCE est habilitée à formuler des recommandations sur les stratégies et techniques de prévention de la pollution à appliquer pour satisfaire aux dispositions de l'Accord. Néanmoins, le pourcentage d'entreprises nord-américaines qui ont instauré des programmes de prévention de la pollution est encore faible. Afin d'encourager ce type d'initiatives, il convient de renforcer les mécanismes d'échange d'informations à ce sujet en Amérique du Nord et d'offrir un soutien technique et financier aux PME du continent.

Pour ce faire, on a consolidé les liens entre la Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique et les tables rondes du Canada et des États-Unis de façon à tirer parti de l'expérience acquise dans divers secteurs, de l'établissement de synergies et de l'amélioration d'activités grâce à la mise en relation de diverses organisations, institutions et sociétés nord-américaines qui se consacrent à ce domaine. L'échange de leurs expériences facilite encore plus la mise sur pied d'activités de prévention de la pollution sur le continent.

Le Fiprev, qui a été créé par la CCE, la *Fundación Mexicana para la Innovación y Transferencia de Tecnología en la Pequeña y Mediana Empresa* (Funtec, Fondation mexicaine pour les innovations et les transferts de technologies dans les PME) et la *Confederación de Cámaras Industriales* (Concamin, Confédération des chambres industrielles du Mexique), a pour objectif d'appliquer la résolution du Conseil n° 96-12.

À Ottawa, en juin 2002, le Conseil de la CCE a exprimé son intérêt et son soutien à l'égard du Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution (le « Partenariat nord-américain »), ainsi que son intention de définir de futurs domaines de travail à ce sujet, en mettant plus particulièrement l'accent sur les domaines dans lesquels la CCE peut apporter une valeur ajoutée aux activités de prévention de la pollution proposées par les tables rondes.

### État d'achèvement

En 1995, la CCE a mené une étude visant à évaluer l'état des activités de prévention de la pollution en Amérique du Nord. Cette étude a permis de recommander une série de mesures aux trois pays en tenant toutefois compte de leurs différences sur les plans de l'économie et du développement. Elle a aussi permis de conclure que les activités entreprises par des institutions en vue d'encourager la prévention de la pollution sont bien organisées au Canada, alors qu'elles le sont raisonnablement aux États-Unis et qu'elles ne font que débiter au Mexique. Le fait de ne pas entreprendre davantage d'activités de ce genre est surtout dû à des lacunes en matière d'information, de technologie et de financement.

Pour pallier cette situation, les auteurs de l'étude ont formulé les recommandations suivantes :

- Promouvoir l'échange d'informations afin que les activités de prévention en cours ne soient pas menées de façon isolée.
- Apporter un soutien technique aux activités de prévention de la pollution.
- Mettre sur pied des projets qui montrent aux entrepreneurs les avantages que procurent les activités de prévention de la pollution.
- Offrir des mécanismes de financement adéquats pour ce type de projets.
- Mettre en œuvre des politiques et des pratiques industrielles qui incitent les entreprises à établir des relations et des liens productifs et à appliquer des principes de prévention de la pollution.

La CCE a suivi ces recommandations en entreprenant des activités qu'elle a regroupées, pour la plupart, en 1998. Les nombreuses études qu'elle a menées dans divers secteurs industriels ont révélé que ce genre de mesures procurait des avantages économiques et environnementaux.

La CCE a lancé dix projets pilotes, entre 1996 et 1998, dans le but de démontrer les avantages que les techniques et technologies de prévention de la pollution peuvent procurer sur les plans économique et environnemental : deux dans des tanneries, un dans une verrerie, un dans une usine de peinture, deux dans des fonderies, deux dans des usines de résines synthétiques, un dans une usine de fils métalliques et un dans une usine d'huiles végétales comestibles.

Donnant suite à la résolution du Conseil n° 96-12, la CCE a créé, en septembre 1996, un fonds pilote pour les projets destinés à prévenir la pollution dans les PME du Mexique et apporté un soutien technique à ce fonds qu'administre la Funtec. Les deux institutions se sont engagées à doter le Fiprev d'un capital initial d'environ 1 000 000 \$US entre 1996 et 2001. D'autres organisations ajouteront à ce capital par le biais de dons que le Comité technique du Fiprev devra préalablement approuver.

Selon le programme de la CCE pour 2002, 30 autres prêts auront été accordés à la fin de 2002. Jusqu'en novembre 2002, le Fiprev a accordé 48 prêts totalisant environ 1,15 million de dollars américains. Sur l'ensemble des projets financés, 35 visaient le secteur du tannage; les autres visaient les secteurs de l'alimentation, de la fonte, de la galvanoplastie, du nettoyage à sec, de la céramique, des produits chimiques et de la métallurgie. Plusieurs demandes de financement sont également à l'étude, principalement dans les secteurs du tannage et de la galvanoplastie.

En novembre 2002, les remboursements complets de crédit s'élevaient à environ 550 000 \$US en capital, plus 176 000 \$US en intérêts, conformément aux calendriers de paiements. Les avantages cumulatifs de ces projets sont les

suivants : des économies d'eau de 185 100 mètres cubes, une réduction des rejets de substances chimiques de 3 547 tonnes et des économies de 1,36 million de dollars américains.

Le Fiprev est administré par un comité technique coprésidé par le président de la Concamin et le directeur du bureau de liaison de la CCE à Mexico; il comprend des représentants du Conseil canadien pour le commerce international (CCCI) et son pendant américain, l'*US Council for International Business* (USCIB). Il comprendra également des représentants d'organismes donateurs lorsque ceux-ci le financeront. Ce comité prend les principales décisions concernant le Fiprev.

Le Comité technique a créé un comité directeur relevant du directeur exécutif de la Funtec et d'un représentant de la CCE. Le comité directeur aide le Comité technique à évaluer les demandes de prêts et les projets, de même qu'à coordonner l'ensemble des activités du Fonds.

Les actifs du Fonds augmenteront sous peu, avec une contribution de plus de 265 000 \$US provenant du ministère de l'Économie du Mexique. Par ailleurs le Fiprev s'apprête à signer un contrat avec la *Nacional Financiera* (Nafin) aux termes duquel le Fiprev aura accès à des fonds provenant de cette banque à hauteur de 1 million de dollars. Les ressources du Fiprev s'élèvent à plus de 3 millions de dollars américains.

La promotion de la Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique est une activité auxiliaire à celles de la CCE; elle a pour but de promouvoir la mise en œuvre d'activités de prévention dans le secteur de la production du pays. Le Comité directeur de la Table ronde est constitué de treize membres représentant les secteurs public et privé, des universités, des groupes de citoyens et des organismes de financement. Ses cinq groupes de travail se consacrent aux domaines des politiques, de la sensibilisation et de la formation, des outils de prévention de la pollution, du financement et de la promotion, comprennent une centaine de représentants de la société mexicaine. Grâce au projet et au soutien de la CCE, les tables rondes du Canada, du Mexique et des États-Unis sur la prévention de la pollution s'emploient présentement à en arriver à une approche concertée de l'élaboration de politiques de prévention de la pollution en Amérique du Nord.

La Table ronde a tenu cinq réunions nationales jusqu'ici. La dernière a eu lieu à Guanajuato du 17 au 20 septembre 2002. Elle est en train d'établir des liens avec les tables rondes régionales sur la prévention de la pollution au Mexique afin d'accroître ses capacités de mener ces activités dans d'autres régions du pays.

Une déclaration publique concernant la coopération entre les tables rondes nord-américaines sur la prévention de la pollution a été émise pendant la réunion nationale de la Table ronde canadienne tenue à Québec, en avril 2002. Dans cette déclaration, on précise que les trois organisations, en collaboration avec la CCE, établiront une politique sur la prévention de la pollution, travailleront au renforcement des capacités, favoriseront la participation des différents intervenants et dirigeront les mesures environnementales mises en œuvre sur tout le continent. La mission du Partenariat nord-américain consiste à promouvoir la protection de l'environnement par le biais de la prévention de la pollution. Les buts visés sont les suivants : (i) promouvoir l'adoption d'une politique de prévention de la pollution dans chaque pays et à l'échelle continentale; (ii) partager l'information, les ressources destinées à la sensibilisation et les ressources humaines; (iii) accroître les ressources techniques et financières affectées à la mise en œuvre des programmes de prévention de la pollution en Amérique du Nord. Des représentants des trois tables rondes nationales se sont rencontrés à Guanajuato, pendant la réunion annuelle de la Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique, et ont convenu de créer un comité directeur composé d'un représentant de chaque table ronde nationale, d'un représentant du gouvernement fédéral de chaque pays et d'un représentant de la CCE; des remplaçants doivent être pré-désignés afin d'assurer la continuité. Le Comité directeur dirigera la mise en œuvre des activités; les représentants gouvernementaux offriront une orientation et un appui et tiendront les remplaçants au fait des développements; les représentants des tables rondes se chargeront des diverses activités et le Secrétariat, par son intervention, constituera une valeur ajoutée. D'autres intervenants, issus par exemple du secteur industriel, des ONG de l'environnement, d'autres paliers administratifs et de la communauté universitaire, seront invités à participer aux discussions au besoin; on tiendra compte de leur opinion dans le processus décisionnel. Les réunions du Partenariat nord-américain coïncideront avec celles des tables rondes; chaque pays organisera et facilitera à tour de rôle des téléconférences qui devront avoir lieu au moins tous les trois mois. La première téléconférence a eu lieu le 26 novembre 2002; elle a été organisée par le Canada et a permis de définir le programme pour 2003. L'exercice de planification des activités à entreprendre en 2003 devrait doter le programme d'une vision à long terme, une fois que le Partenariat nord-américain aura eu l'occasion de s'affirmer en tant que nouvelle entité.

## Activités en 2003

### Aperçu

Les activités prévues en 2003 viseront à compléter et à regrouper celles que la CCE a entreprises jusqu'à maintenant en matière de prévention de la pollution. La Commission continuera de favoriser la coopération entre les organisations membres de la Table ronde nord-américaine et de soutenir le renforcement de la Table ronde mexicaine. Elle cherchera aussi à diversifier les sources de financement de cette dernière, et des tables rondes régionales seront établies (notamment à la frontière américano-mexicaine), de même que des partenariats entre les divers membres des groupes de travail. Le soutien à la Table ronde mexicaine se concrétisera par un coparrainage de son assemblée annuelle ainsi que par la facilitation des activités au sein de ses groupes de travail.

Avec l'appui de la CCE, le Comité directeur se réunira durant les activités de chaque Table ronde nationale et tiendra des téléconférences — au moins tous les trois mois — afin de mettre de l'avant des projets communs à l'échelle de la région. Les États-Unis, en tant que pays hôte, organiseront la première téléconférence de 2003, qui doit avoir lieu le 11 février.

En collaboration avec les tables rondes sur la prévention de la pollution et d'autres organisations, le Partenariat nord-américain : 1) mettra en place un réseau d'information sur la prévention de la pollution en Amérique du Nord et améliorera le site Web actuel du *Pollution Prevention World Information Network* (P2WIN, Réseau mondial d'information sur la prévention de la pollution) (<http://www.p2win.org>) en mettant l'accent sur le Canada, le Mexique et les États-Unis; 2) organisera au moins trois séances annuelles de formation sur le *Pollution Prevention Global Information Network* (Réseau planétaire d'information sur la prévention de la pollution), à l'occasion de l'assemblée annuelle de chaque table ronde; 3) dressera la liste des organisations qui peuvent faciliter l'échange d'informations entre les trois pays; 4) coopérera dans le domaine de la prévention de la pollution reliée aux activités et aux industries de la mise au rebut du matériel électronique. Il contribuera également à la décentralisation des activités de prévention de la pollution au Mexique par le biais de centres régionaux, de même qu'à l'examen de la possibilité de mettre en place des SGE dans les PME. À cette fin, le Partenariat nord-américain fournira aux propriétaires et gestionnaires de PME des exemples concrets de mise en œuvre de SGE. L'atelier que la CCE organisera sur le sujet sera le fruit de la collaboration entre le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale (secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement) et du Partenariat nord-américain, et qui se fondera sur les activités en cours dans les secteurs privé et public à cet égard.

La CCE travaillera de concert avec des représentants des gouvernements fédéral et étatiques, du secteur industriel et d'ONG du Mexique en vue d'établir des liens entre les tables rondes régionales et la Table ronde nationale. Elle renforcera ainsi les capacités de prévention de la pollution dans d'autres régions du pays et facilitera la recherche, l'obtention et la coordination de fonds pour un certain nombre d'activités en cours, notamment dans les domaines des vérifications environnementales et des SGE, de la synergie des sous-produits et des stratégies de gestion des déchets dangereux.

Le Fiprev continuera de recevoir de l'aide et du financement dans le cadre d'activités destinées à favoriser et à financer la réalisation de projets de prévention de la pollution dans les PME. On prendra aussi les mesures nécessaires afin de mettre en corrélation le Fiprev et les efforts régionaux en vue de mettre sur pied une table ronde sur la prévention de la pollution en Amérique du Nord.

<b>2003</b>	<b>Montants estimatifs (\$CAN)</b>
<b>Activité 1</b> : Collaboration entre les tables rondes sur la prévention de la pollution en Amérique du Nord.	<b>30 000 \$</b>
• Sous-activité 1 : Groupe trinational sur la politique de prévention de la pollution en Amérique du Nord.	30 000 \$
<b>Activité 2</b> : Soutien à la consolidation de la Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique.	<b>35 000 \$</b>
• Sous-activité 1 : Renforcement de la Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique.	20 000 \$

Programme d'action nord-américain pour 2003 à 2005  
Polluants et santé

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-activité 2 : Établissement de liens entre la Table ronde nationale sur la prévention de la pollution au Mexique et les tables rondes régionales connexes de manière à étendre la portée du projet.</li> </ul>	15 000 \$
<p><b>Activité 3 :</b> Promotion de la bonne intendance de l'environnement par les entreprises.</p>	<b>45 000 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-activité 1 : Collaboration avec les tables rondes sur la prévention de la pollution ainsi qu'avec d'autres organisations pertinentes en vue de la mise en place du réseau d'information pour la prévention de la pollution en Amérique du Nord, ce qui pourrait donner lieu aux activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– amener les membres de la Table ronde mexicaine, du <i>Pollution Prevention Resource Exchange</i> (Échange de ressources sur la prévention de la pollution) et d'autres organisations pertinentes faisant partie du groupe consultatif du P2WIN et du Comité technique à entretenir un dialogue continu;</li> <li>– offrir aux membres des trois tables rondes nationales des séances de formation afin de démontrer les capacités du P2WIN et du réseau de tables rondes et de recevoir leur rétroaction sur la façon dont les gens peuvent contribuer à ces réseaux;</li> <li>– animer des séances de réflexion auxquelles seraient invitées les personnes qui partagent de l'information, afin que l'on puisse déterminer de quelle façon ce partage peut être amélioré. Les personnes invitées devraient représenter leur propre table ronde et bien connaître ses besoins; il y aurait aussi des fournisseurs d'information, des membres du groupe consultatif du P2WIN et du Comité technique;</li> <li>– établir des liens avec les groupes de travail mexicains et faire état de leurs activités sur le site Web du P2WIN; créer une infrastructure pour le partage d'information et la collaboration sur des enjeux de portée générale;</li> <li>– renforcer l'infrastructure technique servant à l'échange de nouvelles entre les trois tables rondes nationales et collaborer avec chaque table ronde afin d'améliorer la collecte et le formatage des nouvelles et l'accès à celles-ci;</li> <li>– développer le site Web du P2Win afin d'y intégrer d'autres langues que l'anglais, en traduisant ses principaux éléments en français et en espagnol.</li> </ul> </li> </ul>	25 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-activité 2 : Promotion de la mise en œuvre de SGE dans les PME du secteur de l'électronique, par le biais d'associations industrielles et des chaînes d'approvisionnement en produits et services écologiques des grandes sociétés, par exemple.</li> </ul>	20 000 \$
<p><b>Activité 4 :</b> Aide au Fiprev.</p>	<b>7 000 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-activité 1 : Campagne de promotion du Fiprev au sein des PME par l'entremise de la Funtec et de la Concamin, et parrainage de deux réunions du Comité technique du Fiprev, de trois réunions de son Comité directeur et de deux réunions avec des donateurs potentiels. La CCE cherchera également à obtenir des contributions au Fonds de la part de grandes sociétés et de fondations, et à faire en sorte que la Table ronde prenne sa relève à l'égard du Fiprev.</li> </ul>	7 000 \$
<p><b>Ressources nécessaires</b></p>	<b>117 000 \$</b>

## Participation du public

On a accordé une place importante à la participation du public à ce projet, qui donne en réalité suite à une recommandation d'un groupe trinational de spécialistes chargés d'examiner un document sur les stratégies de prévention de la pollution. Diverses associations industrielles et des gens d'affaires ont facilité l'élaboration d'études de cas en y prenant part. À certains égards, on a pu compter sur la participation d'étudiants d'établissements locaux d'enseignement supérieur auxquels on doit un grand nombre des recommandations formulées à la suite de ces études.

En raison du caractère du projet de table ronde, on prévoit susciter la participation de pratiquement tous les secteurs de la société. On peut également entrer en communication avec les Tables rondes sur leur site Web respectif; les formalités d'adhésion varient de l'une à l'autre.

Le Comité technique qui régit le Fiprev regroupe des financiers, des universitaires, des industriels et des spécialistes gouvernementaux. En outre, son comité directeur rassemble des représentants de divers secteurs (gouvernement fédéral, administrations locales, universités, banques, entreprises). On peut se renseigner sur les activités du Fiprev en consultant le site Web de la Funtec, à l'adresse <<http://www.funtec.org.mx>>, ou en communiquant avec son personnel.

## Renforcement des capacités

Le projet est entièrement orienté sur le renforcement des capacités, tant pour appuyer l'application de mesures de prévention de la pollution dans les PME que pour créer les mécanismes financiers qui permettront de soutenir les activités auxquelles cette application donnera lieu. En outre, à la demande des tables rondes du Canada, du Mexique et des États-Unis sur la prévention de la pollution, on a ajouté un autre volet au projet, soit la modification des politiques régionales de prévention de la pollution en vue de promouvoir et de faciliter le recours à ces approches dans les activités de production en Amérique du Nord.

Dans les projets de démonstration, on a sollicité la participation d'entrepreneurs, d'ingénieurs du secteur privé et, dans certains cas, d'étudiants dont le programme d'étude est lié aux méthodes de prévention de la pollution, afin de leur montrer comment répertorier, évaluer et mettre en œuvre ces activités. Les participants ont ainsi eu l'occasion d'apprendre sur le tas, ce qui devrait les inciter à continuer de mettre en œuvre des activités de prévention de la pollution, même lorsque les consultants ne seront plus sur place.

Par ailleurs, le partenariat que forment les tables rondes établit et renforce des liens qui facilitent la circulation de l'information sur la promotion et l'application efficace des mesures de prévention de façon et favorise la mise sur pied de projets concertés plus fructueux.

Enfin, le Fiprev aide le Mexique à promouvoir la prévention de la pollution en offrant des prêts à des taux compétitifs aux PME qui ont besoin d'un soutien financier pour pouvoir mettre en œuvre des activités de prévention.

## Résultats prévus

La Table ronde sur la prévention de la pollution au Mexique est censée donner les résultats et avantages suivants :

- Diversification des sources de financement du Fiprev et accroissement de son autosuffisance économique.
- Mise en place de groupes de travail permanents chargés des activités suivantes : politique de prévention de la pollution, mise en œuvre de la prévention de la pollution, sensibilisation et formation, outils de prévention de la pollution, financement de la prévention de la pollution.
- Création d'une page Web à l'intérieur du site Web du *Centro Mexicano para la Producción Más Limpia* (CMPL, Centre mexicain pour une production plus propre), avec de l'information concernant les outils de prévention de la pollution et les personnes-ressources.
- Renforcement des capacités de prévention de la pollution partout au pays par le biais des liens établis entre les tables rondes régionales et la Table ronde nationale sur la prévention de la pollution au Mexique.

Le Partenariat nord-américain pour la prévention de la pollution est censé donner les résultats et avantages suivants :

- Renforcement du groupe trinational, avec une plus grande participation du gouvernement et du secteur industriel.
- Mise en place initiale en Amérique du Nord, dans le cadre d'un programme pilote, du réseau d'information mondial sur la prévention de la pollution.
- Étude de la mise en œuvre de SGE dans des PME nord-américaines du secteur de l'électronique.
- Meilleure compréhension et plus grande coopération parmi les intervenants nord-américains.

La consolidation du Fiprev est censée donner les résultats suivants :

- Financement de 60 entreprises de plus en 2003; de 80 autres en 2004; de 120 autres en 2005.

Ces activités procureront les avantages suivants sur le plan environnemental :

- Réduction de la consommation d'eau : de 123 000 mètres cubes en 2003; de 146 000 mètres cubes en 2004; de 238 000 mètres cubes en 2005.
- Avantages économiques (approximatifs) suivants pour les entreprises : 1,7 million de dollars américains en 2003; 2,3 millions de dollars américains en 2004; 3,4 millions de dollars américains en 2005.

### **Partenaires et/ou participants prévus**

Certains des partenaires et participants sont représentés au sein des principaux organes qui régissent le Fiprev, à savoir le Comité technique ou le Comité directeur.

Les membres du Comité technique comprennent : la Concamin, l'*USCIB*, le CCCI, la Funtec, l'UNAM et le *World Environmental Center* (WEC, Centre mondial de l'environnement).

Les membres du Comité directeur comprennent : l'*Instituto Politécnico Nacional* (IPN, Institut polytechnique national), la *Nacional Financiera* (Nafin, Société financière nationale), le Semarnat, la *Banco Nacional de Comercio Exterior* (Banque nationale du commerce extérieur).

Le CMPL est représenté au sein du Comité directeur de la Table ronde sur la prévention de la pollution, tout comme l'*Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey* (ITESM, Institut technologique et d'études supérieures de Monterrey), l'université de Guadalajara, l'INE, le Profepa, les gouvernements des États de Guanajuato et de Querétaro, la *Federación Mexicana de Ingeniería Sanitaria y Ambiental* (Fédération mexicaine du génie sanitaire et environnemental), la Nafin, la Concamin, l'*Instituto Autónomo de Investigaciones Ecológicas* (Institut autonome d'enquêtes écologiques) et le *Centro Innova para el Desarrollo Sostenible* (Centre Innova pour le développement durable).

Les tables rondes du Canada, du Mexique et des États-Unis sur la prévention de la pollution et les gouvernements fédéraux des trois pays sont également au nombre des partenaires du projet.

### **Liens avec d'autres projets de la CCE**

La réduction des émissions de substances toxiques, comme le plomb, dans les procédés de production constitue le meilleur moyen d'amenuiser les risques pour la santé humaine et l'environnement. Le projet sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord ainsi que celui sur la gestion rationnelle des produits chimiques constituent eux aussi des moyens de trouver des mesures adéquates de prévention de la pollution. Cette prévention permet par ailleurs d'améliorer la qualité de l'air en mettant en place les meilleures techniques à cette fin.

La CCE pourrait incorporer l'information sur les mesures de prévention de la pollution prises par les industries visées par les registres nationaux des rejets et des transferts de polluants dans son rapport *À l'heure des comptes*, maintenant que le RRTP mexicain est sur le point de voir le jour.

La promotion de l'intendance de l'environnement par les entreprises fait appel à plusieurs outils, notamment les SGE, qui peuvent à leur tour favoriser l'application des principes de la prévention de la pollution en tant que moyen, pour les entreprises, de se conformer aux lois et règlements sur l'environnement.